



non remboursement d'un produit microsoft

Par **kinder973**, le **25/09/2020** à **12:48**

bonjour, j'ai commandé un clavier sur microsoft le 25 janvier ...le colis a été expédié par UPS et a été perdu à l'aéroport CDG.

microcroft ne veut pas me rembourser car je n'ai pas fait la demande dans les 90 jours sauf que nous étions confinés du au COVID. je viens d'etre informer que mon dossier était cloturé donc pas de remboursement (160€)

ai- je un recours ?

cordialement